

Nice, le mardi 31 mars 2020  
**Communiqué de presse**

### **COVID-19**

## **La ville de Nice met en place des mesures dédiées pour les femmes et les enfants victimes de violences domestiques**

---

**Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la région Provence Alpes Côte d'Azur :**

« Avec le confinement, les femmes et les enfants victimes de violences domestiques sont très exposés, notamment dans notre département où ce phénomène est important. Ainsi confinés, ils n'ont plus de contacts ou de lien avec l'extérieur leur permettant de faire part de leur situation (école, clubs de sport, associations...)

Tout au long de l'année, la ville de Nice accompagne ces familles victimes de violences : accueil, écoute, suivi, logements sécurisés pour elles et leurs enfants.

Aujourd'hui, plus que jamais il faut agir face à ces situations qui pourraient devenir dramatiques. **La ville de Nice et son CCAS ont mis en place plusieurs mesures afin de prendre connaissance des situations et permettre aux victimes de se signaler, aux témoins potentiels ou à leur entourage de les aider ».**

### **Mesures prises pour les signalements :**

#### **Mise en place d'un :**

→ **Numéro dédié : 04.97.13.49.00 joignable H24/ 7j/7**

**Numéro d'urgence pour signaler une situation de violence intrafamiliale** connue ou supposée sur la **base de témoignages de scènes de violences** (cris, pleurs, hurlements...).  
En ligne : des personnes formées pour analyser les situations décrites et y apporter la réponse la plus appropriée ;

→ **Adresse mail dédiée : [nicefemmes@ccas-nice.fr](mailto:nicefemmes@ccas-nice.fr) ;**

→ **Campagne de communication dans la presse et affiches dans les commerces pour sensibiliser les entourages et les voisinages** qui ont le rôle de signaler des situations ou des scènes de violences intrafamiliales entendues ou constatées ;

→ **Partenariat avec les pharmacies** qui accueillent les femmes victimes de violences et qui bénéficient de **fiches reflexes avec les numéros utiles et les procédures.**

### **Mesures prises pour prendre en charge les situations**

→ **Mise en place d'hébergements d'urgence** pour les femmes qui souhaiteraient quitter leur domicile dans cette situation de confinement. **La Ville de Nice propose à toutes les femmes victime de violences, avec ou sans enfant, de quitter le domicile et d'être hébergées en chambre d'hôtel ou en appartement.**

→ **En journée : accueil en pharmacie** (partenariat, fiches reflexes, **bouton d'alerte**), **postes de Police Municipale ou commissariats de police de Nice ;**

→ **La nuit : accueil dans les commissariats** pour une prise en charge ;

→ A l'initiative de Christian Estrosi et du Centre Régional de Psychotraumatisme des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, en partenariat avec la Ville de Nice et l'Université Côte d'Azur : **Plateforme téléphonique d'accompagnement psychologique ouvert depuis aujourd'hui à la Maison d'Accueil des Victimes** : du **lundi au vendredi, de 9h à 20h** **durant la période de confinement, au 04.97.13.50.03.**

Les personnes y seront écoutées **par des professionnels psychologues ou médecins volontaires, des étudiants en Master de psychologie clinique et leurs enseignants, bienveillants et compétents.**

Merci par avance de l'écho que vous pourrez réserver à cette information.

---

Contacts presse : Isabelle Henry - 04 97 13 33 03 - [isabelle.henry@nicecotedazur.org](mailto:isabelle.henry@nicecotedazur.org)

Elodie Ching - 04 97 13 51 08 - [elodie.ching@nicecotedazur.org](mailto:elodie.ching@nicecotedazur.org)